

COMMUNIQUE DE PRESSE

19 juillet 2020

2 300 véhicules neufs vont renforcer dès cette année les moyens des forces de l'ordre

Lors de l'examen du projet de loi de finances rectificative, le Sénat a adopté aujourd'hui l'amendement du Gouvernement consacrant 75 millions d'euros de crédits supplémentaires dès cette année pour le renouvellement et le verdissement du parc automobile de la police nationale et de la gendarmerie nationale.

Cet effort budgétaire supplémentaire, obtenu par Gérald DARMANIN dans le cadre du plan de relance, permettra l'acquisition dès 2020 d'environ 1 150 véhicules électriques (produits à Flins et à Maubeuge) et de 1 150 véhicules à motorisation essence pour remplacer le vieux parc diesel très polluant. Par ailleurs, il permettra l'acquisition de plus de 1 500 vélos électriques de production française.

Ce renouvellement correspond à une hausse de 50% des plans d'équipement qui étaient prévus pour 2020.

Dès sa nomination comme ministre de l'Intérieur, Gérald DARMANIN avait indiqué vouloir être le ministre du quotidien des policiers de terrain. Ce premier renfort budgétaire qui correspond à une première tranche du plan de relance leur permettra donc d'exercer leurs missions dans de meilleures conditions, et cela au profit d'un meilleur service public pour les citoyens.

En termes d'économie de carburant, le verdissement du parc avec l'achat de 1150 véhicules électriques permet une économie annuelle de 1,8 millions de litres de carburant, de l'ordre de 2,6 millions d'euros.